

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdate de réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 1 de 17

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Phosphomolybdate de réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

UFI: 1YCJ-V2VS-8WCP-1D34

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

###### **Utilisation de la substance/de la préparation**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Réserve à des fins de laboratoire et d'analyse.

###### **Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

###### **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda  
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º  
Lieu: N-4050-320 Porto  
Téléphone: +351 226002917  
E-mail: info@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Internet: www.analytichem.com  
Service responsable: SDS service department

###### **Renseignements concernant le fabricant/fournisseur**

Société: AnalytiChem Belgium NV  
Rue: Industriezone "De Arend" 2  
Lieu: B-8210 Zedelgem  
Téléphone: +32 50 28 83 20  
E-mail: info.be@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Service responsable: AnalytiChem:  
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem,  
Belgium, +32 50 28 83 20  
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg,  
Germany, +49 203 51 94 – 200  
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG  
Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848  
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester,  
OX26 4XB, England, +44 1869 355 500  
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States,  
+1 800-244-8378  
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X  
4B6, Canada, +1 514-457-0701  
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater  
North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333  
145 (24 h) (Inland/intérieur du pays/nell'entroterra)  
+41 44 251 51 51 (aus dem Ausland/de l'étranger/dall'estero)  
0800 564 402 (CHEMTREC)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

###### **Information supplémentaire**

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 2 de 17

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008**Met. Corr. 1; H290  
Acute Tox. 4; H332

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**  
brome**Mention d'avertissement:** Attention**Pictogrammes:****Mentions de danger**H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H332 Nocif par inhalation.**Conseils de prudence**P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Préparations****Caractérisation chimique**

Mélanges en solution aqueuse

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 3 de 17

#### Composants pertinents

Nº CAS	Substance		Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH
Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
10102-25-7	acide sulfurique, sel de dilithium, monohydraté		10 - < 15 %
233-820-4			
Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
10213-10-2	Sodium wolframate dihydrate		5 - < 10 %
236-743-4			
Acute Tox. 4; H302			
7664-38-2	acide phosphorique		5 - < 10 %
231-633-2		015-011-00-6	01-2119485924-24
Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1; H290 H302 H314 H318			
7647-01-0	chlorure d'hydrogène		1 - < 5 %
231-595-7		017-002-01-X	01-2119484862-27
Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H290 H314 H318 H335			
7726-95-6	brome		< 1 %
231-778-1		035-001-00-5	01-2119461714-37
Acute Tox. 1, Skin Corr. 1A, Aquatic Acute 1; H330 H314 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
10102-25-7	233-820-4	acide sulfurique, sel de dilithium, monohydraté	10 - < 15 %
par inhalation: CL50 = > 2 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 3000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 613 mg/kg			
10213-10-2	236-743-4	Sodium wolframate dihydrate	5 - < 10 %
dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1539 mg/kg			
7664-38-2	231-633-2	acide phosphorique	5 - < 10 %
par voie orale: ATE = 500 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25			
7647-01-0	231-595-7	chlorure d'hydrogène	1 - < 5 %
Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25 STOT SE 3; H335: >= 10 - 100			
7726-95-6	231-778-1	brome	< 1 %
par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,005 mg/l (poussières ou brouillards) Aquatic Acute 1; H400: M=100			

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Indications générales

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdate de tungstène réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 4 de 17

#### Après inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.
- Appeler un médecin en cas de malaise.

#### Après contact avec la peau

- Se laver immédiatement avec: Eau
- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologue.
- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Après ingestion

- Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
- Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Gaz d'acide chlorhydrique

Oxydes de soufre

Brome

Bromure d'hydrogène (HBr)

Phosphore oxydes

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 5 de 17

#### Pour les non-sauveteurs

- Assurer une aération suffisante.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Procédures d'urgence
- Consulter un spécialiste
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les sauveteurs

- Conseils de prudence Pour les sauveteurs : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

- Colmater les bouches de canalisations.
- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### Pour le nettoyage

- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

- Assurer une aération suffisante.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

- Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
- Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.
- Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).
- Assurer une aération suffisante.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Préventions des incendies et explosion

- Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

##### Information supplémentaire

- Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Phosphomolybdate tungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 6 de 17

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun**

respecter les réglementations nationales

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)**

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
7647-01-0	Acide chlorhydrique	2	3		VME 8 h	SSC	
		4	6		VLE courte durée		
7664-38-2	Acide phosphorique (inhalable)	-	2		VME 8 h	SSC	
		-	4		VLE courte durée		
7726-95-6	Brome	0,1	0,7		VME 8 h		
		0,1	0,7		VLE courte durée		

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 7 de 17

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

Nº CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
DNEL type				
10102-25-7	acide sulfurique, sel de dilithium, monohydraté			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	10 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	95 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	10 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		dermique	systémique	95 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	9,5 mg/kg p.c./jour
10213-10-2	Sodium wolframate dihydraté			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	3 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,85 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,9 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
7664-38-2	acide phosphorique			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	2 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	2,92 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,57 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	local	0,36 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,1 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	10,7 mg/m <sup>3</sup>
7647-01-0	chlorure d'hydrogène			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	8 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	15 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	local	8 mg/m <sup>3</sup>
Utilisateur privé DNEL, aigu		par inhalation	local	15 mg/m <sup>3</sup>
7726-95-6	brome			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,7 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	0,7 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	0,7 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	0,7 mg/m <sup>3</sup>

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 8 de 17

**Valeurs de référence PNEC**

Nº CAS	Substance	
Milieu environnemental		Valeur
10102-25-7	acide sulfurique, sel de dilithium, monohydraté	
Eau douce		13,5 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		13,5 mg/l
Eau de mer		1,35 mg/l
Sédiment d'eau douce		350,1 mg/kg
Sédiment marin		35,01 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		182 mg/l
Sol		64,77 mg/kg
10213-10-2	Sodium wolframat dihydraté	
Eau douce		0,338 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,31 mg/l
Eau de mer		0,034 mg/l
Sédiment d'eau douce		960 mg/kg
Sédiment marin		96 mg/kg
Intoxication secondaire		11 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		5,86 mg/l
Sol		2,17 mg/kg
7726-95-6	brome	
Eau douce		0,001 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée:

Masque de protection du visage  
lunettes à coques.

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

Vêtement de protection résistant aux acides

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que l'entretien, le nettoyage et l'examen des appareils de protection respiratoire sont effectués conformément aux informations fournies par le fabricant et documentés en conséquence .

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 9 de 17

#### Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	sans odour
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	X
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	0,8
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,2374 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

##### Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

##### Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable  
gaz: non applicable

##### Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:	Aucune donnée disponible
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdate tungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 10 de 17

Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible:	
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Métal.

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 3,333 mg/l

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 11 de 17

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10102-25-7	acide sulfurique, sel de dilithium, monohydraté				
	orale	DL50 mg/kg	613	Rat	Environ. I Health Persp. 106, Suppl. 2, Only handbook or published data availabl
	cutanée	DL50 mg/kg	> 3000	Lapin	Study report (1976)
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50	> 2 mg/l	Rat	Study report (1988)
10213-10-2	Sodium wolframat dihydraté				
	orale	DL50 mg/kg	1539	Rat	Other company data (1999)
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1999)
7664-38-2	acide phosphorique				
	orale	ATE mg/kg	500		
7726-95-6	brome				
	inhalation vapeur	ATE	0,05 mg/l		
	inhalation poussières/brouillard	ATE mg/l	0,005		

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdate de réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 12 de 17

#### Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Information supplémentaire

Irritant

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 13 de 17

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
10102-25-7	acide sulfurique, sel de dilithium, monohydraté					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 30,3 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 400 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 33,2 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 17,35 mg/l	34 d	Danio rerio	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 1,7 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 180,8 mg/l ( )	3 h	activated sludge, domestic	REACH Registration Dossier	EU Method C.11
10213-10-2	Sodium wolframat dihydraté					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 200 mg/l	96 h	Danio rerio	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 17,7 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 89,39 mg/l	48 h	Daphnia magna	Ecotoxicology and Environmental Safety,	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC >= 9,8 mg/l	38 d	Danio rerio	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC >= 85,1 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 > 1000 mg/l ( )	0,5 h	activated sludge, domestic	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209
7664-38-2	acide phosphorique					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2010)	EU Method C.3
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2010)	OECD Guideline 202
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 > 1000 mg/l ( )	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Study report (2010)	OECD Guideline 209
7647-01-0	chlorure d'hydrogène					

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Phosphomolybdate tungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 14 de 17

	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 862 mg/l	96 h	Leuciscus idus		
7726-95-6	brome					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l ca. 1	48 h	Daphnia magna	Bull. Environ. Contam. Toxicol., Vol. 24	The study authors employed standard acut

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

Nº CAS	Substance	Log Pow
7726-95-6	brome	-1,49

**FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
10102-25-7	acide sulfurique, sel de dilithium, monohydraté	11,42	Maize	REACH Registration D
10213-10-2	Sodium wolframate dihydrate	> 0 - < 1,23	Poecilia reticulata	REACH Registration D

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Éviter une introduction dans l'environnement.

Effet nocif par modification du pH.

Forme des mélanges corrosifs avec l'eau malgré la dilution.

**Information supplémentaire**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 15 de 17

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3264
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (chlorure d'hydrogène)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C1
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
Nº danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E
<b>Transport fluvial (ADN)</b>	
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3264
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (chlorure d'hydrogène)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C1
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
<b>Transport maritime (IMDG)</b>	
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3264
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Hydrochloric acid)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-B
<b>Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)</b>	
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3264
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Hydrochloric acid)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Phosphomolybdate de tungstène réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 16 de 17

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y841
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 3, Inscription 75

**Législation nationale****RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 7,8,9,12,15.

**Abréviations et acronymes**

Met. Corr. 1: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, catégorie de danger 1  
Acute Tox. 1: Toxicité aiguë, catégorie de danger 1  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4  
Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1A  
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1  
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3  
Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road )  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290                    Peut être corrosif pour les métaux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Phosphomolybdotungstique réactif R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 06.06.2025

Code du produit: AC16.00392

Page 17 de 17

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques .

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*